

BULLETIN TYPE: Notice to Issuers
BULLETIN DATE: July 8, 2004
RE: REQUEST FOR COMMENTS – SPONSORSHIP EXEMPTIONS

Summary

The TSX Venture Exchange (the “Exchange”) has applied to the Alberta and British Columbia Securities Commissions (“the Commissions”) for approval of amendments to *Policy 2.2 - Sponsorship and Sponsorship Requirements*. (The “Sponsorship Policy”) The proposed amendments expand and clarify the circumstances in which the Exchange may exercise its discretion to waive the requirement for sponsorship.

The Exchange is publishing the proposed changes for comment, along with an explanation of the background and rationale behind the Sponsorship Policy.

Background

Sponsorship involves the documented due diligence review of an Issuer’s business by a Member or Participating Organization (“PO”). Sponsorship is required by the Exchange in connection with certain new listings, including an initial listing (excluding an IPO undertaken pursuant to a prospectus offering), a Reverse Take-over, a Change of Business and a Qualifying Transaction.

Sponsorship in its various forms has been an important tool that has provided the Exchange with assurance, through external verification of the information provided in the Issuers’ disclosure, that Issuers have met the appropriate listing standards.

Although sponsorship may coincide with the public interest by preventing inappropriate listings, the requirement for sponsorship is not enshrined in securities law nor is it a requirement for recognition of an exchange or alternative trading system. It is an Exchange quality control tool that may or may not be employed, depending on the facts of each case and the Exchange’s over-all comfort level that the particular applicant will meet its standards.

Current Sponsorship Exemptions

Section 3.4 of the Sponsorship Policy describes circumstances where the Exchange may grant an exemption from all or part of the sponsorship requirements. Currently, the Exchange may exercise its discretion to waive sponsorship where:

1. the Issuer is a domestic resource Issuer that will meet Tier 2 Minimum Listing Requirements, management of the Issuer satisfies certain high management standards and the Issuer has a current Geological Report for each of the Issuer’s Qualifying and Principal Properties; or
2. the Exchange considers that the granting of an exemption would not be contrary to the public interest.

In the case of domestic resource Issuers, the Exchange determined that the requirements of National Instrument 43-101 *Standards of Disclosure For Mineral Projects* and National Instrument 51-101 *Standards of Disclosure For Oil and Gas Activities* ensures that appropriate and consistent standards as to disclosure will be met by these Issuers. This mandated disclosure, combined with the Exchange’s expertise in respect of resource Issuers, provides the Exchange with the necessary tools to determine whether a candidate meets the Exchange listing standards without the assistance of a sponsor. The resource exemption has been widely utilized and the Exchange is satisfied that its standards have not been compromised as a result of the exemption. As such, sponsorship exemption requirements will remain unchanged.

Rationale for Expanded Sponsorship Exemptions

Given the positive response by the industry to the resource exemption, and industry requests for the reduction of sponsorship obligations, the Exchange re-examined its requirements to determine if there are other areas where its discretion to waive sponsorship should be expanded. In examining the areas for expansion, the Exchange undertook a risk based analysis which categorized transactions based on the probable amount of independent due diligence undertaken and disclosure provided to investors and the public. Based on this analysis and consultation with its advisory committees, the Exchange determined that it would be beneficial to expand the discretionary sponsorship exemption to include Issuers other than those in the resource industry, provided that certain conditions are satisfied.

In determining whether sponsorship is necessary, the Exchange will consider whether the Issuer is undertaking a brokered financing in conjunction with the transaction. This is relevant because the obligations of an agent to undertake due diligence on behalf of its clients as part of a significant financing results in a review similar to what is required for sponsorship purposes.

Consistent with this reasoning, as well as with the existing sponsorship exemption in relation to IPOs, it was also determined that a sponsorship exemption should exist where a prospectus is prepared and signed by a Member or PO in connection with a transaction other than an IPO.

Although historically the Exchange has relied on the review performed by Members or POs to provide assurance regarding the financial, operational, managerial and structural integrity of an Issuer, the Exchange also recognizes that there may be other institutions that are able and sufficiently motivated to conduct due diligence as efficiently as brokers involved in a financing.

The involvement of a bank or major financial institution in a transaction may give the Exchange comfort that a certain amount of due diligence has been undertaken by or on behalf of those parties to ensure integrity of the Issuer's business. Where an Issuer appears to be a strong candidate for listing and the Exchange does not have any particular concerns about its financial situation, corporate structure, management or assets, institutional involvement may be sufficient for the Exchange to determine that further independent review of the Issuer is not necessary and therefore that a waiver of sponsorship is appropriate. In such situations, investors should be aware that the Exchange may elect not to undertake a review of the specific due diligence performed by or on behalf of the bank or financial institution. As such, it is possible that certain transactions that are exempt from sponsorship may not have had the benefit of a third party review as prescribed by Policy 2.2 or otherwise.

Proposed Sponsorship Exemptions

Taking these factors into account, the Exchange proposes to expand the circumstances where it may exercise its discretion to waive sponsorship. In addition to the existing domestic resource Issuer exemption, which will remain unchanged, the Exchange will also *consider* exercising discretion to waive sponsorship requirements where:

- (a) the Issuer submits a completed Transaction Disclosure Form; and

(This form (which is attached to this Request for Comments) requests information to assist the Exchange in determining whether providing a sponsorship exemption is appropriate. The form has been used on a test case basis by Exchange staff and has proved to be effective in facilitating exemption requests)

- (b) either:
 - i. there is significant involvement of a bank or other major financial institution in the transaction; or

- ii. the issuer conducts a concurrent brokered financing of at least \$500,000 in connection with the transaction, and the agent for that transaction has provided the Exchange with confirmation that it has completed appropriate due diligence on both the transaction and the disclosure document (referred to (c) below) that is generally in compliance with the relevant standards and guidelines applicable in Policy 2.2; and
- (c) a disclosure document such as a Filing Statement or an Information Circular is prepared in conjunction with the transaction. Where the transaction does not require a Filing Statement or Information Circular, the Issuer must prepare a disclosure document containing at a minimum, the information required in an offering memorandum or pursuant to Exchange Requirements.

Application of Proposed Exemptions

The purpose of expanding the Exchange discretion to waive sponsorship is not to simply replace the parties performing the actual sponsorship function. It is rather, to remove the sponsorship burden on Issuers where the Exchange is satisfied that the risk to the Exchange of listing an Issuer or approving a transaction that does not meet its standards is minimized.

The proposed exemptions are not a replacement for sponsorship. They are intended to provide guidance as to the factors that give the Exchange comfort that the additional review procedures undertaken by a sponsor may not be necessary to verify the Issuer's disclosure.

The criteria for granting sponsorship waivers were not designed to simply shift the risk from a sponsor to another third party, but to minimize the risk to the Exchange in respect of its reputation where it elects to exercise its discretion in that regard.

It is important to note that the proposed exemptions are discretionary. The fact that an institution or broker is involved in the transaction does not guarantee a sponsorship waiver. The degree of comfort that the Exchange will have in waiving the sponsorship requirement will, to a certain degree, be dependent on the Exchange's familiarity with the due diligence procedures generally undertaken by an institution. The Exchange will be more inclined to grant a sponsorship waiver where it is aware of the due diligence procedures of the institution than where the Exchange does not possess information about an institution's procedures.

The same reasoning applies in respect of the brokered financing exemption. When such financings are undertaken, it is standard practice for an agent to undertake significant due diligence in order to protect itself and its clients. In such cases, sponsorship often results in a duplication of effort and review. In order to ensure that all Members and POs are providing a relatively consistent level of review, before the Exchange will grant a waiver from the sponsorship requirements, the Exchange will require the agent to confirm that it has undertaken the requisite review procedures as required by Policy 2.2.

If the Exchange has waived sponsorship on the basis that an entity has undertaken certain due diligence, and this due diligence is later shown to have been deficient, the Exchange would no longer view participation of such a person or organization in transactions conducted by listed issuers or applicants for listing as a factor that mitigates risk. Sponsorship waivers by other Issuers would not likely be granted where the due diligence procedures undertaken by the entity is a significant factor in the exemption application.

The Exchange believes that the proposed discretionary exemptions from the sponsorship requirements are consistent with its objectives to provide Issuers with an efficient, cost effective means of listing, while ensuring that Exchange standards are not compromised.

Comment Process

Comments should be in writing and delivered on or before **August 23, 2004** to:

Susan Copland
Manager, National Policy
TSX Venture Exchange
650 West Georgia St., Suite 2700
P.O. Box 11633
Vancouver, B.C.
V6B 4N9

Fax: (604) 844-7502
E-mail: susan.copland@tsxventure.com

Please note that comments will not be considered confidential and will be provided to the Commissions pursuant to the policy approval process.

Transaction Disclosure Form

This form has been designed to assist the Exchange in:

- (a) its preliminary assessment of the proposed transaction;
- (b) identifying material issues for its clients as soon as possible; and
- (c) determining whether a sponsorship waiver is appropriate.

In order to maximize the benefits of this form, Issuers should fill out the form as completely as possible. The *italicized* material offers guidance in filling out the form.

Representations in this document will be reviewed for consistency and must be adequately supported in the listing application.

1. Parties Involved

Instructions: Please ensure all information is complete as the parties disclosed below will form the working group for any file related correspondence

	Company Name, Address & Contact	Phone	E-mail		Company Name & Contact	Phone	E-mail
Public Company				Private Company			
Counsel				Counsel			
Auditors				Auditors			
Other Significant Advisors, Bankers etc.				Other Significant Advisors, Bankers etc.			

2. Transaction

Instructions: Please complete chart below and provide a brief narrative overview of the transaction.

Type of Transaction	Proposed Classification	Tier	Date Listed (remaining columns N/A for IPO's)	Current Listing	Current Classification	Tier/ Board	Suspended (Y/N)	Recent trading price
<i>IPO, CPC, QT, RTO, COB</i>	<i>CPC, Mining, Oil & Gas, Real Estate/ Investment, Industrial,</i>	<i>1,2</i>		<i>TSX – Ven, TSX, Other</i>	<i>CPC, Mining, Oil & Gas, Real Estate/ Invest-</i>	<i>1,2, NEX</i>		

	R&D				ment, Industrial , R&D			
--	-----	--	--	--	------------------------------	--	--	--

3. Business to be listed and minimum listing requirements– (attach financial statements of all relevant entities)

i). Brief description of Business

Instructions: Provide brief description of the nature of business.

For resource companies, omit mention of properties on which no exploration is planned. Give a brief description of the company's properties, stage of development, costs of exploration to date, intended work program costs, overall costs and the identities of the vendors and/or partners.

For non- resource companies, omit discussion of inactive or discontinued business. Describe the business, the identity of the vendor of the property (if recently acquired) and the use of proceeds of the Company's pro-forma treasury balance.

ii). Financial summary of the business to be listed– in thousands – 000's

	Interim	Foreign %	Year end	Foreign %	Year end	Foreign %
Revenues						
Deferred or R&D Expenditures						
General & Administrative Expenses						
Net Income						
Working Capital						
Total Assets						
Share Capital						
Retained Earnings (Deficit)						
Cash flow from operations						
A, CL, MP						

A - audited

CL – comfort letter by independent accountants (review engagement level of assurance)

MP - management prepared with or without compilation by independent accountant

iii). List any minimum listing requirements that will not be clearly met upon completions of all associated financings and transactions.

iv). List ANY other policy issues company will be requesting a waiver from.

4. Principals (attach Personal Information Forms – Form 2A) and disclose Shareholders holding 5% or more of the applicable company.

Identify the insiders of each corporate shareholder by way of footnote.

For public company associations, include copies of audited financial statements for the last 2 years and the most recent interim financial statements. If the public company is suspended from trading, please indicate what is being done to rectify the situation.

Public Company

Name, age, residence	Position or Relation to current Company	Shareholding Pre-transaction	%	Position or Relation to proposed Company	Shareholding Post-transaction	%	Other public company associations (Company name, dates, position, Where listed)

	Number of Holders	%
Public		
Total stock held in foreign jurisdiction		
Total stock held by corporate entities (not including management)		
Total		100

Private Company

Name, age, residence	Position or Relation to current Company	Shareholding Pre-transaction	%	Position or Relation to proposed Company	Shareholding Post-transaction	%	Other public company associations (Company name, dates, position, Where listed)

	Number of Holders	%
Public		
Total stock held in foreign jurisdiction		
Total stock held by corporate entities (not including management)		

Total		100
--------------	--	------------

5. Share/Security Structure

Public Company	Consideration	# of shares		Private Company (8)	Consideration	# of shares
Public Shareholders				Non - Insiders		
Officers & directors				Officers & directors		
Issued for cash				Issued for cash		
Issued for debt				Issued for debt		
Issued for assets				Issued for assets		
Other Insiders				Other Insiders		
Issued for cash				Issued for cash		
Issued for debt				Issued for debt		
Issued for assets				Issued for assets		
Other (1)				Other (1)		
				Proposed financing		
Pre – transaction Total (2)				Pre – transaction Total (2)		
Consolidation						
Adjusted total						
Shares to be issued for private company or assets (4)						
Financing (3)						
Finder's fee						
Reserved shares				Reserved shares		
- commitments (5)				-commitments (5)		
-conv. deb's. (6)				-conv. deb's. (6)		
-warrants (6)				-warrants (6)		
-options (6)				-options (6)		
Reserved shares, if any,				Fully Diluted – Total		

for acquisition of private company or assets (7)						
Post – Transaction Fully Diluted Total						

(l) - Insider

In order to allow us to expedite assessment of your application, please:

- (1) Describe other share issuances here. If shares were issued for debt, assets, finder’s fee, or commissions, or to officers, directors or other insiders, please provide a breakdown of the transactions including the date, type of transaction, consideration, number of shares and the name of the individual or entity.
- (2) Indicate current number of shares that are escrowed and the terms of the escrow agreement.
- (3) Indicate if financing will be brokered or non-brokered. If brokered, indicate the broker/agent, if known, and if financing is by way of an Offering Memorandum. Indicate the level of anticipated participation by insiders of the public or private company.
- (4) (i) Indicate the basis on which the share purchase or share exchange with the private company was determined, including the date and author of any recent independent valuation, geological or engineering report. Indicate if a copy of the report is being submitted with this form; if so, indicate if there are any material caveats or conditions in the report. If a report is not being submitted now, will a report be submitted in due course? If a report is being or will be submitted, indicate if the author has previously completed reports, for any entity, that were accepted by any Securities Commission or Stock Exchange.
(ii) Indicate your understanding of the escrow requirements for the shares currently outstanding or reserved in the public company and to be issued and reserved pursuant to the acquisition.
- (5) Please specify similar to (1) above.
- (6) Indicate when the securities were issued, to whom the securities were issued and relationship (if any) to the public or private company, collateral and interest rate on the convertible debentures, and repayment or conversion/exercise terms including the price per share and expiry/due date.
- (7) Indicate relative to (5) and (6) for the private company and explain the post – acquisition reserved share exchange ratios, share prices and expiry terms.
- (8) Provide a list for all shareholders with the following information: (a) Date shares were issued; (b) Name of shareholder and municipality of residence; (c) Relationship, if any, to insiders of the public or private company; (d) Number of shares; (e) Price per share; (f) Form of consideration, e.g. cash, services, debt or assets; (g) Reserved shares for issuance with information similar as above, plus the nature of the transaction and the expiry date of the reserved shares.

6. Due Diligence

Instructions: Discuss partnerships, financing arrangements, institutional financings or other transactions that evidence due diligence.

Source	Contact	Details including date, summary of work performed in particular whether a site visit was completed and results.

7. Material Contracts

Instructions: List each material contract including the information below. Indicate the following for each material contract by way of footnotes in this area the following: a.) Date of any title opinion on ownership and enforceability; b.) Who performed the title opinion and qualifications of that individual or entity c.) Reason for the title opinion, e.g. For a Securities Commission or Stock Exchange; d.) Whether the title opinion is attached.

Contract title	Date	Counter-parties	Material Terms

8. Intellectual Property and Title

Instructions: Confirm that the Company has title to all its major assets describe the details regarding the enforceability of title. Describe any unusual features or current disputes.

9. Contingencies and Lawsuits

Action or source of contingency	Description of claim or contingency, amount of claim, estimated exposure and likelihood of success.

10. Other matters

Are there any issues related to the business, industry, operations or geographic location that may be perceived by the public to have a negative impact on the TSX Venture Exchange and its current Companies. Examples – internet gambling, industries with unclear laws, transactions in unregulated foreign jurisdictions, significant transactions with unknown entities, significant amount of cash transactions.

11. Disclosure

Please indicate who will be reviewing the Company disclosure and what due diligence will be undertaken in respect of that disclosure. Examples include Company’s counsel, auditors, financiers or other technical

experts.

TYPE DE BULLETIN : Avis aux émetteurs

DATE DU BULLETIN : 8 juillet 2004

OBJET : AVIS DE CONSULTATION – DISPENSES DE PARRAINAGE

Sommaire

La Bourse de croissance TSX (la « Bourse ») a demandé à l'Alberta Securities Commission et à la British Columbia Securities Commission (les « commissions ») d'approuver les modifications qu'elle se propose d'apporter à la *Politique 2.2 - Parrainage et exigences connexes* (la « politique sur le parrainage »). Le projet de modification élargit et précise les circonstances dans lesquelles la Bourse a le pouvoir discrétionnaire d'accorder une dispense de parrainage.

La Bourse publie pour commentaires le projet de modification, qui contient une mise en contexte et un exposé des motifs de la politique de parrainage.

Contexte

Le parrainage comporte une vérification diligente documentée de l'entreprise d'un émetteur effectuée par un membre ou une organisation participante. La Bourse exige le parrainage pour certaines nouvelles inscriptions, notamment les inscriptions initiales (sauf les premiers appels publics à l'épargne par voie de prospectus), les prises de contrôle inversées, les changements dans les activités et les opérations admissibles.

Sous ses diverses formes, le parrainage constitue un outil important qui donne l'assurance à la Bourse que les émetteurs répondent aux exigences d'inscription applicables, puisque les renseignements que ceux-ci fournissent dans leurs documents d'information sont vérifiés par un tiers.

Bien qu'en permettant d'éviter les inscriptions inopportunes le parrainage aille de pair avec l'intérêt public, l'exigence de parrainage n'est pas enchâssée dans la législation en valeurs mobilières et ne constitue pas une exigence préalable à la reconnaissance par une bourse ou un système de négociation parallèle. Il s'agit plutôt d'un outil de contrôle de la qualité pouvant être utilisé ou non, selon les circonstances et la mesure dans laquelle l'émetteur requérant répondra aux normes de la Bourse, de l'avis de cette dernière.

Dispenses de parrainage actuelles

Le paragraphe 3.4 de la politique de parrainage décrit les circonstances dans lesquelles la Bourse peut dispenser un émetteur de certaines ou de la totalité des exigences de parrainage. Actuellement, la Bourse a le pouvoir discrétionnaire d'accorder une dispense de parrainage lorsque les conditions suivantes sont satisfaites :

1. l'émetteur est un émetteur non étranger du secteur des ressources qui satisfera aux exigences minimales d'inscription du groupe 2, dont la direction est de grande qualité et qui a un rapport d'étude géologique à jour pour chacune de ses propriétés permettant l'inscription et chacune de ses propriétés principales;
2. la Bourse considère que l'octroi d'une dispense ne serait pas contraire à l'intérêt public.

Dans le cas des émetteurs nationaux du secteur des ressources, la Bourse a établi que les exigences prévues dans la Norme canadienne 43-101 *Information concernant les projets miniers* et dans l'Instruction générale 51-101 *Information concernant les activités pétrolières et gazières* font en sorte que ces émetteurs respectent des normes appropriées et uniformes en matière d'information. L'obligation pour ces émetteurs de respecter ces exigences jumelée à la compétence de la Bourse en ce qui concerne les émetteurs du secteur des ressources, procure à la Bourse les moyens nécessaires pour déterminer si un candidat répond à ses exigences d'inscription sans qu'il ait à recourir à un parrain. Bien

des émetteurs du secteur des ressources se sont prévalus de la dispense qui leur est accordée, et la Bourse estime que ses normes n'ont pas été compromises en raison de cette dispense. Ainsi, les critères d'obtention d'une dispense de parrainage pour les émetteurs du secteur des ressources demeureront inchangés.

Motifs de l'élargissement des dispenses de parrainage

Étant donné l'accueil positif que le secteur des ressources a réservé à la dispense qui lui est accordée et les demandes du secteur pour un assouplissement des obligations en matière de parrainage, la Bourse a examiné ses exigences en vue de déterminer si elle pourrait accorder une dispense dans d'autres circonstances. Pour ce faire, la Bourse a procédé à une analyse des risques qui a permis de classer les opérations par catégorie, selon la portée probable de la vérification diligente indépendante effectuée et de l'information fournie aux investisseurs et au public. En se fondant sur cette analyse et sur l'avis de ses comités consultatifs, la Bourse a établi qu'il serait profitable d'élargir la dispense discrétionnaire de parrainage aux émetteurs de secteurs autres que celui des ressources, sous réserve du respect de certaines conditions.

Pour établir la nécessité du parrainage, la Bourse prendra en considération le fait que, dans le cadre de l'opération, l'émetteur ait ou non recours à un financement par l'entremise d'un courtier. Cette information est pertinente étant donné que, dans le cadre d'un financement important, le placeur est tenu d'effectuer pour le compte de ses clients une vérification diligente qui est assimilable à l'examen exigé pour les besoins du parrainage.

Dans cet ordre d'idées et dans la logique de la dispense de parrainage actuelle à l'égard des premiers appels publics à l'épargne, il a également été établi qu'une dispense de parrainage devrait être accordée lorsqu'un prospectus est établi et signé par un membre ou une organisation participante dans le cadre d'opérations autres que les premiers appels publics à l'épargne.

Bien que, par le passé, la Bourse se soit fondée sur l'examen effectué par des membres ou des organisations participantes pour s'assurer de l'intégrité des finances, de l'exploitation, de la gestion et de la structure des émetteurs, la Bourse reconnaît également que d'autres organismes pourraient être en mesure d'effectuer une vérification diligente aussi efficacement que les courtiers prenant part à un financement, et être suffisamment motivés pour le faire.

La participation d'une banque ou d'une institution financière importante à une opération peut donner l'assurance à la Bourse qu'une certaine vérification diligente a été effectuée par ou pour une telle partie afin d'assurer l'intégrité de l'entreprise d'un émetteur. Si un émetteur semble être un bon candidat à l'inscription et que la Bourse n'a pas de préoccupations particulières au sujet de la situation financière, de la structure d'entreprise, de la direction ou des actifs de celui-ci, la participation d'une institution pourrait suffire pour que la Bourse détermine qu'il n'est pas nécessaire d'entreprendre un examen indépendant supplémentaire de l'émetteur et qu'il est opportun d'octroyer une dispense de parrainage. Les investisseurs doivent prendre note que, dans de tels cas, la Bourse peut décider de ne pas examiner la vérification diligente qui a été effectuée par ou pour la banque ou l'institution financière. Il se peut donc que certaines opérations dispensées de parrainage n'aient pas fait l'objet d'un examen par un tiers, tel qu'il est exigé par la politique 2.2 ou tel qu'il est prescrit par ailleurs.

Projet de modification des dispenses de parrainage

En tenant compte de ces facteurs, la Bourse propose d'élargir les circonstances dans lesquelles elle a le pouvoir discrétionnaire d'accorder une dispense de parrainage. Outre la dispense dont bénéficient actuellement les émetteurs nationaux du secteur des ressources, qui demeurera inchangée, la Bourse *étudiera* également la possibilité d'accorder une dispense de parrainage lorsque les conditions suivantes seront réunies :

- (a) l'émetteur soumet le formulaire intitulé *Renseignements sur l'opération* dûment rempli;

(Les renseignements contenus dans ce formulaire (joint au présent appel de commentaires) aideront la Bourse à déterminer s'il convient d'accorder ou non une dispense de parrainage. Le personnel de la Bourse a testé le formulaire, et celui-ci facilite effectivement le traitement des demandes de dispense.)

- (b) l'un des deux critères suivants est rempli :

- i. une banque ou une autre institution financière importante participe dans une mesure significative à l'opération;
- iii. l'émetteur obtient simultanément un financement d'au moins 500 000 \$ par l'entremise d'un courtier dans le cadre de l'opération, et le placeur pour cette opération a confirmé à la Bourse qu'il avait effectué à l'égard de l'opération et du document d'information (dont il est question à l'alinéa c) ci-dessous) une vérification diligente appropriée généralement conforme aux normes et aux lignes directrices prévues dans la Politique 2.2;

- (c) un document d'information, comme une déclaration de changement important ou une circulaire de sollicitation de procurations, est établi dans le cadre de l'opération. Si, pour l'opération, une déclaration de changement important ou une circulaire de sollicitation de procurations n'est pas obligatoire, l'émetteur est tenu d'établir un document d'information contenant à tout le moins les renseignements devant figurer dans une notice d'offre ou les renseignements stipulés dans les exigences de la Bourse.

Application des dispenses proposées

L'élargissement du pouvoir discrétionnaire de la Bourse lui permettant d'accorder des dispenses de parrainage ne vise pas simplement à remplacer les parties qui assument la fonction de parrain. Il a plutôt pour objectif de délivrer les émetteurs du fardeau que constitue le parrainage lorsque la Bourse estime que le risque lié à l'inscription à sa cote d'un émetteur ou à l'approbation d'une opération ne répondant pas à ses exigences est réduit au minimum.

Les dispenses proposées ne remplacent pas le parrainage. Elles ont pour but de fournir des indications sur les éléments qui donnent l'assurance à la Bourse qu'un examen supplémentaire par un parrain n'est pas nécessaire pour vérifier l'information fournie par l'émetteur.

Les conditions d'octroi de dispenses de parrainage n'ont pas été établies simplement pour transférer le risque encouru par le parrain à un autre tiers, mais plutôt pour réduire au minimum le risque lié à la réputation qu'encourt la Bourse lorsqu'elle décide d'accorder une dispense de parrainage.

Il importe de prendre note que les dispenses proposées sont discrétionnaires. Le fait qu'une institution ou un courtier participe à l'opération ne garantit aucunement qu'une dispense de parrainage sera octroyée. Le degré de confiance avec lequel la Bourse accordera une dispense de parrainage dépendra, dans une certaine mesure, de sa connaissance des procédés de vérification diligente généralement utilisés par l'institution en cause; elle sera davantage encline à accorder la dispense lorsqu'elle connaît ces procédés que lorsqu'elle ne possède aucune information sur ceux-ci.

Le même raisonnement s'applique aux dispenses accordées lorsqu'il y a un financement par l'entremise d'un courtier. Dans le cadre d'un tel financement, il est pratique courante pour un placeur d'effectuer une vérification diligente étendue en vue de se protéger et de protéger ses clients. Dans de tels cas, le parrainage fait souvent double emploi. Avant d'accorder une dispense de parrainage, la Bourse exigera, pour que l'ensemble des membres et des organisations participantes emploient des critères d'examen relativement uniformes, que le placeur lui confirme qu'il a procédé à l'examen exigé aux termes de la Politique 2.2.

Si la Bourse a accordé une dispense de parrainage parce qu'une entité a effectué une certaine vérification diligente et si cette vérification diligente se révèle ultérieurement déficiente, la Bourse ne considérerait plus que la participation de cette entité aux opérations d'émetteurs inscrits ou de sociétés qui font une demande d'inscription contribue à atténuer les risques. Les dispenses de parrainage demandées par d'autres émetteurs ne seraient probablement pas accordées si la vérification diligente par la même entité constitue un facteur important dans la demande de dispense.

La Bourse est d'avis que les dispenses discrétionnaires de parrainage projetées sont compatibles avec son objectif qui consiste à donner aux émetteurs un moyen efficace et rentable de s'inscrire à la cote, et l'assurent que ses normes ne seront pas compromises.

Communication des commentaires

Les commentaires doivent être faits par écrit et remis au plus tard **le 23 août 2004** à :

Susan Copland
Directrice, Politique nationale
Bourse de croissance TSX
650 West Georgia St. – Suite 2700
P.O. Box 11633
Vancouver (Colombie-Britannique)
V6B 4N9

Télécopieur : (604) 844-7502
Courriel : susan.copland@tsxventure.com

Veillez prendre note que les commentaires ne sont pas considérés comme confidentiels et seront transmis aux commissions conformément au processus d'approbation des politiques.

Renseignements sur l'opération

Le présent formulaire est utile à la Bourse pour :

- a) effectuer une première évaluation de l'opération projetée;
- b) repérer dès que possible les questions importantes pour ses clients;
- c) déterminer s'il convient ou non d'accorder une dispense de parrainage.

Pour maximiser l'utilité du formulaire, les émetteurs doivent fournir le plus de renseignements possible; le texte en italique leur donne d'ailleurs des instructions sur la manière de le remplir.

Les renseignements fournis dans le présent document seront examinés pour en vérifier la cohérence, et ils doivent être adéquatement documentés dans la demande d'inscription.

1. Parties à l'opération

Instructions : Fournir tous les renseignements nécessaires étant donné que les parties nommées ci-dessous formeront le groupe de travail pour toute correspondance relative au dossier.

	Dénomi- nation sociale, adresse et personne- ressource	Télé- phone	Courriel		Dénomi- nation sociale et personne- ressource	Télé- phone	Courriel
Société ouverte				Société fermée			
Conseillers juridiques				Conseillers juridiques			
Vérificateurs				Vérificateurs			
Autres conseillers importants, banques, etc.				Autres conseillers importants, banques, etc.			

2. Opération

Instructions : Remplir le tableau ci-dessous et résumer brièvement l'opération.

Type d'opération	Catégorie proposée	Groupe	Date d'inscription (les autres colonnes ne s'appliquent pas aux premiers appels publics à l'épargne)	Bourse à laquelle la société est actuelle- ment inscrite	Catégorie actuelle	Groupe/ marché	Suspen- sion (O/N)	Cours récent
<i>Premier appel public à l'épargne, SCD, opération admissible, prise de</i>	<i>SCD, mines, pétrole et gaz, immobilier/ placement, secteur</i>	<i>1, 2</i>		<i>TSX de croissance, TSX, autre</i>	<i>SCD, mines, pétrole et gaz, immobilier/ placement, secteur</i>	<i>1, 2, NEX</i>		

contrôle inversée, changement dans les activités	industriel, recherche et développe -ment				industriel, recherche et développe -ment			
--	--	--	--	--	--	--	--	--

3. Entreprise à inscrire et exigences minimales d'inscription (joindre les états financiers de toutes les entités concernées)

i). Brève description de l'entreprise

Instructions : Décrire brièvement la nature de l'entreprise.

Dans le cas des sociétés de ressources, ne pas donner d'information sur les propriétés pour lesquelles aucun travail d'exploration n'est prévu. Décrire brièvement les propriétés de la société, indiquer le stade de son développement, les coûts d'exploration engagés à ce jour, les coûts des travaux prévus et les coûts généraux. et donner l'identité des fournisseurs et/ou des partenaires.

Dans le cas des sociétés autres que des sociétés de ressources, ne pas donner d'information sur les entreprises inactives ou les activités abandonnées. Décrire l'entreprise, donner l'identité du vendeur de la propriété (si celle-ci a été acquise récemment) et l'utilisation qui sera faite du solde de trésorerie pro forma de la société.

ii). Sommaire financier de l'entreprise à inscrire – en milliers

	Période intermédiaire	Pourcentage étranger	Fin d'exercice	Pourcentage étranger	Fin d'exercice	Pourcentage étranger
Produits						
Frais reportés ou frais de recherche et développement						
Frais généraux et d'administration						
Bénéfice net						
Fonds de roulement						
Actif total						
Capital-actions						
Bénéfices non répartis (déficit)						
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation						
V, lettre d'accord, établi par la direction						

V = vérifié

lettre d'accord = lettre d'accord présumé des experts-comptables indépendants (niveau d'assurance de la mission d'examen)

établi par la direction = établi par la direction avec ou sans compilation par des experts-comptables indépendants

iii). Indiquer toute exigence minimale d'inscription qui ne sera pas clairement remplie après la réalisation de l'ensemble des financements et des opérations connexes.

	Nombre de porteurs	%
Porteurs publics		
Total des actions détenues dans des territoires étrangers		
Total des actions détenues par des sociétés (exception faite de la direction)		
Total		100

5. Structure du capital

Société ouverte	Contrepartie	Nombre d'actions	Société fermée (8)	Contrepartie	Nombre d'actions
Actionnaires publics			Non-initiés		
Membres de la direction et administrateurs			Dirigeants		
Émission contre espèces			Émission contre espèces		
Émission contre emprunt			Émission contre emprunt		
Émission contre actifs			Émission contre actifs		
Autres initiés			Autres initiés		
Émission contre espèces			Émission contre espèces		
Émission contre emprunt			Émission contre emprunt		
Émission contre actifs			Émission contre actifs		
Autres (1)			Autres (1)		
			Financement projeté		
Total avant l'opération (2)			Total avant l'opération (2)		
Regroupement					
Total redressé					
Actions à					

émettre pour une société fermée ou des actifs (4)					
Financement (3)					
Honoraires d'intermédiation					
Actions réservées			Actions réservées		
– engagements (5)			– engagements (5)		
– débetures convertibles (6)			– débetures convertibles (6)		
– bons de souscription (6)			– bons de souscription (6)		
– options (6)			– options (6)		
Actions réservées, le cas échéant, en vue de l'acquisition d'une société fermée ou d'actifs (7)			Total dilué		
Total dilué après l'opération					

(I) – Initié

Pour accélérer l'évaluation de la demande, prendre les mesures suivantes :

- (1) Décrire les autres émissions d'actions. Si les actions ont été émises pour un emprunt ou en règlement d'actifs, d'honoraires d'intermédiation ou de commissions, ou si elles ont été émises à l'intention des membres de la direction, des administrateurs ou d'autres initiés, donner des détails concernant les opérations, y compris la date, le type d'opération, la contrepartie, le nombre d'actions et le nom des personnes ou des entités concernées.
- (2) Indiquer le nombre actuel d'actions entières et les modalités de la convention d'entiercement.
- (3) Indiquer si le financement sera obtenu ou non par l'entremise d'un courtier. Si un courtier est en cause, indiquer son nom, s'il est connu, et préciser si l'opération de financement est effectuée au moyen d'une notice d'offre. Indiquer le niveau prévu de participation des initiés de la société ouverte ou de la société fermée.
- (4) (i) Indiquer comment a été déterminée la base de l'opération d'achat d'actions ou d'échange d'actions avec la société fermée, y compris la date et l'identité de l'auteur de tout rapport indépendant récent d'évaluation ou d'étude géologique ou technique. Indiquer si un exemplaire du rapport est joint au présent formulaire et, le cas échéant, indiquer si des mises en garde ou des conditions importantes sont énoncées dans le rapport. Si aucun rapport n'est joint au présent formulaire, indiquer si un rapport sera fourni au moment opportun. Si un rapport est ou sera fourni, indiquer si son auteur a déjà établi, pour une autre entité, des rapports qui ont été acceptés par une commission des valeurs mobilières ou une bourse.

- (ii) Indiquer l'interprétation que fait le requérant des exigences d'entiercement applicables aux actions de la société ouverte qui sont actuellement en circulation ou réservées et devant être émises et réservées dans le cadre de l'acquisition.
- (5) Donner des renseignements du même ordre que ceux dont il est question à la note 1 ci-dessus.
- (6) Indiquer quand les titres ont été émis, à qui ils ont été émis et le lien (le cas échéant) de leur porteur avec la société ouverte ou la société fermée, la garantie et le taux d'intérêt dont sont assorties les débetures convertibles ainsi que les modalités de remboursement ou de conversion ou d'exercice, y compris le prix par action et la date d'échéance.
- (7) Donner les informations demandées en 5 et 6 pour la société fermée et expliquer les coefficients d'échange d'actions réservées, le prix des actions et les échéances postérieurs à l'acquisition.
- (8) Fournir les renseignements suivants sur tous les actionnaires : a) date d'émission des actions; b) nom et lieu de résidence de l'actionnaire; c) s'il y a lieu, le lien de l'actionnaire avec des initiés de la société ouverte ou de la société fermée; d) nombre d'actions; e) prix par action; f) forme de la contrepartie, par exemple, espèces, services, emprunt ou actifs; g) renseignements semblables aux renseignements ci-dessus concernant les actions réservées pour émission, nature de l'opération et date d'expiration des actions réservées.

6. Vérification diligente

Instructions : Donner des renseignements sur les partenariats, les arrangements financiers, les financements institutionnels ou d'autres opérations ayant fait l'objet d'une vérification diligente.

Source	Personne-ressource	Détails, y compris la date, un résumé des travaux effectués indiquant, notamment, s'il y a eu visite des lieux, et résultats.

7. Contrats importants

Instructions : Dresser la liste des contrats importants et donner les renseignements demandés ci-dessous. Pour chaque contrat important, donner les renseignements suivants dans des notes complémentaires : a.) date de toute opinion sur le titre de propriété et caractère exécutoire; b.) auteur de l'opinion sur le titre et compétences de cette personne ou entité; c.) motifs de l'opinion sur le titre, par exemple, opinion destinée à une commission des valeurs mobilières ou à une bourse; d.) mention indiquant si l'opinion sur le titre est jointe.

Titre du contrat	Date	Contreparties	Dispositions importantes

8. Propriété intellectuelle et titre

Instructions : Confirmer que la société détient un titre de propriété à l'égard de tous ses actifs importants et donner des détails concernant le caractère exécutoire de ce titre. Donner des indications concernant toute situation inhabituelle ou tout litige en cours.

9. Éventualités et actions en justice

Action ou nature de l'éventualité	Description de la réclamation ou de l'éventualité, montant de la réclamation, risques prévus et chances de succès

10. Autres questions

Faire état de toute question reliée à l'entreprise, au secteur, aux activités ou à l'emplacement que le public pourrait percevoir comme ayant un effet négatif sur la Bourse de croissance TSX et ses sociétés actuelles. Par exemple, jeux de hasard sur Internet, secteurs régis par des lois vagues, opérations effectuées dans des territoires étrangers non réglementés, opérations importantes avec des entités inconnues, opérations comportant des sommes en espèces élevées.

11. Documents d'information

Indiquer qui, par exemple, indiquer les conseillers juridiques, les vérificateurs, les experts, notamment financiers, de la société, examinera les documents d'information fournis par la société et à quelle vérification diligente seront soumis ces renseignements.
